

CONTACT Gouvieux

DANS CE NUMERO :

▮ **En bref**

Champions de billard

▮ **Sortir**

Concert Duos sacrés,
le dimanche 20



▮ **Agenda**

Médiateur
fête Noël, le
vendredi 18



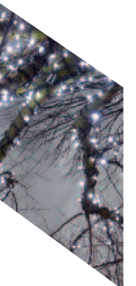
▮ **Histoire**

Le chemin de juif



▮ **Actu'**

Illuminations
de Noël :
moins mais
mieux.



A LA UNE :

▮ **Dossier**
Faites votre
la loi NOTRe





■ **Courage individuel, lucidité collective**

Comme tous les Français, et comme beaucoup de personnes dans le monde entier, j'ai été horrifié par les attentats du 13 novembre et ceux des 7 et 9 janvier. La ville de Gouvieux s'est associée pleinement aux moments de recueillement nationaux, en hommage aux victimes et à leurs familles.

L'état d'urgence a été décrété sur le territoire national. Il impose des mesures particulières mais la préfecture de l'Oise n'a pas interdit les rassemblements dans notre département. Cependant, compte tenu du monde présent, nous sommes contraints d'examiner s'il est possible de maintenir les fêtes de Noël. Je le souhaite, car continuer à vivre et se rassembler à l'occasion de nos fêtes de Noël est un acte et un témoignage en soi. Il pourra cependant être difficile pour certains, impossible pour d'autres, personne n'aura à juger.

Pour la suite, la lutte contre le terrorisme n'est certainement pas le "métier" d'un maire, mais une affaire de spécialistes. Il faut donc laisser les forces de l'ordre faire leur travail.

Cela dit, les élus sont concernés par la sécurité. Avant "Charlie", nous participions, avec nos communes voisines, à une réflexion sur l'éventualité de mise en place du système de lecture des plaques d'immatriculation aux entrées de l'aire cantilienne. Après "Charlie", dès février 2015, la ville de Gouvieux a lancé son propre programme d'équipement de son territoire. Il est en cours d'instruction avec la gendarmerie. Mais le processus qui demande l'accord des services de l'Etat est long et compliqué. Trop. J'aurai l'occasion d'y revenir.

Restons cependant lucides : même s'il pourra, le cas échéant, donner des informations utiles aux services de renseignement, un tel dispositif est d'abord conçu pour dissuader autant que possible la délinquance, et faciliter le travail d'enquête de la gendarmerie locale lorsqu'un méfait a été commis.

Il me reste à vous souhaiter, au nom du conseil municipal, de bonnes fêtes de fin d'année.

Patrice Marchand,
Maire de Gouvieux,
Premier Vice-Président du
Conseil départemental de l'Oise,
Président du Parc naturel régional
Oise - Pays de France



Amiens ou Lille ?

*Choix définitif de la capitale régionale
en 2016*

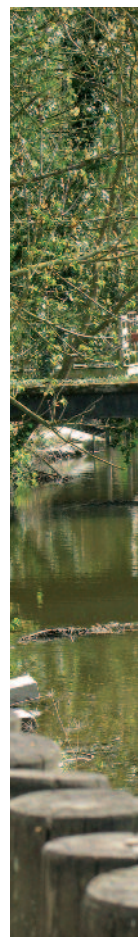
La Loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, la loi NOTRe, adoptée en août dernier, porte une mesure bien connue des Français : la réduction du nombre de régions, de 22 à 13. Mais elle redistribue également en partie les compétences confiées aux collectivités territoriales. Ce qu'il faut savoir, à quelques jours des élections régionales...

La loi NOTRe et ses 136 articles proposent la diminution du nombre de régions avec, pour corollaire, l'augmentation de la taille de leur territoire. Gouvieux est concernée par la création d'une région regroupant celles, actuelles, du Nord - Pas-de-Calais et de la Picardie. Cette nouvelle grande région devrait avoir Lille pour capitale au détriment d'Amiens. Le choix définitif, tout comme celui du nom de la région, n'interviendra qu'après le renouvellement des conseils régionaux issus des élections de décembre 2015.

Ce redécoupage du territoire va de pair avec une spécialisation des compétences entre la région et le département. La loi supprime la clause générale de compétence qui leur accordait un pouvoir d'initiative dans tous les domaines. Désormais, chacune des collectivités se voit fixer un peu plus précisément ce que seront ses compétences.

La loi renforce le rôle de la région en matière de développement économique. Elle devra présenter un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) qui fixera les orientations régionales pour une durée de cinq ans. Le conseil régional sera désormais le seul à définir et à octroyer les aides aux petites et moyennes entreprises, mais il pourra déléguer cette prérogative aux communes et intercommunalités. La région animera en outre les pôles de compétitivité.

La région aura également la charge de l'aménagement durable du territoire. Elle rédigera un schéma régional





Les collèges restent de la responsabilité du département



Les aides aux petites et moyennes entreprises, c'est désormais la région seule qui s'en occupe

Faites vôtre la loi NOTRe

dans lequel figureront les orientations stratégiques en matière d'aménagement du territoire, de mobilité, de lutte contre la pollution de l'air, de maîtrise et de valorisation de l'énergie, de logement et de gestion des déchets.

La nouveauté de ces schémas tient principalement à leur caractère obligatoire, s'imposant aux décisions des autres collectivités.



Le conseil régional, compétent en matière d'environnement

Le conseil régional peut se voir attribuer tout ou partie des missions d'animation et de concertation lorsque l'état des eaux présente des enjeux sanitaires et environnementaux justifiant une gestion coordonnée des différents sous-bassins hydrographiques de la région.

Si Pôle Emploi conserve ses prérogatives, le président du conseil régional participe, avec le préfet, à la coordination des acteurs du service public de l'emploi sur son territoire.

La région reste responsable de la formation professionnelle, avec notamment l'apprentissage et l'alternance, et conserve la gestion des lycées ; mais les collèges restent du ressort du département. La région ne participe pas à la carte de l'enseignement supérieur.

Les transports, y compris ceux scolaires, et hormis ceux de personnes handicapées et dans les grandes agglomérations, sont confiés à la région. Les compétences des départements en matière de transport lui seront transférées dès le 1^{er} janvier 2017. Cela concerne notamment les transports interurbains par cars et les transports scolaires, les gares routières et les transports ferroviaires en TER.

L'Etat a jugé que la nature de certaines compétences imposait un exercice partagé. La loi prévoit donc que « les compétences en matière de culture, de sport, de tourisme, de promotion des langues régionales et d'éducation populaire sont partagées entre les communes, les départements, les régions et les collectivités à statut particulier ».

Enfin, la région est désignée collectivité chef de file pour le tourisme

Hormis les transports (sauf par délégation de la région), les départements conservent toutes leurs compétences en ce qui concerne :

- **l'action sociale et la solidarité : lutte contre l'exclusion et la pauvreté (versement du RSA, actions d'insertion), aide aux personnes âgées (versement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, maisons de retraite, maintien à domicile), à l'enfance (Protection Maternelle et Infantile, assistantes maternelles) et aux personnes handicapées (MDPH) ;**
- **la gestion des collèges.**
- **la voirie ;**
- **le transport de personnes handicapées.**

La loi NOTRe comporte deux volets supplémentaires qui concernent le renforcement de l'intercommunalité et l'amélioration de la transparence et de la gestion des collectivités territoriales. Contact reviendra, à l'occasion, sur ces sujets

▮ Solidarité Réveillon

Depuis 2010, l'isolement des Français s'est accentué : 5 millions de personnes sont seules en France. Au moment des fêtes de fin d'année, la solitude est plus pesante encore. L'an dernier, grâce à 146 réveillons organisés par la Fondation de France, 22 000 personnes ont pu vivre pleinement ce moment. Soutenez les Réveillons de la Solidarité : faites un don en ligne (fondationdefrance.org/Reveillons-de-la-solidarite) ; ou adressez votre chèque (à l'ordre de : "Fondation de France - Réveillons de la Solidarité") à : Fondation de France - 40 avenue Hoche - 75008 Paris ▮



▮ Des maths à Noël ?

L'association "Les mathématiques autrement" vous propose, pendant les vacances de Noël, des stages intensifs de révision de maths et physique pour tous niveaux. Informations : 06 70 54 44 23 ou afouillet60@gmail.com ▮

▮ Elections : des changements dans les bureaux

A l'occasion des élections régionales des 6 et 13 décembre prochains, les bureaux de vote n°1 et n°2, trop conséquents, ont été répartis en 3 bureaux, avec la création d'un bureau n°7. Mais le lieu de vote des électeurs concernés, la salle des fêtes, ne change pas ▮

▮ Participez à la tenue des bureaux les 6 et 13 décembre, lors des élections régionales !

Pour procéder au dépouillement du vote lors d'une élection, encadré par le président du bureau de vote et ses assesseurs, il suffit de savoir lire et écrire et d'être électeur de la commune. Intéressé(e) ? Appelez la mairie, service élections, au 03 44 67 13 12 ▮

▮ Absent lors du deuxième tour des Régionales, le 13 décembre ?

Le vote par procuration permet à un électeur, absent le jour de l'élection, de se faire représenter par un électeur inscrit dans la même commune que lui. Le formulaire doit être rempli sur ordinateur, puis imprimé (sur 2 feuilles). Le mandant (celui qui donne procuration) doit ensuite l'apporter au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance (du domicile ou du lieu de travail) et le signer sur place. À noter : il est également possible d'utiliser le formulaire cartonné disponible au guichet. Il faut présenter un justificatif d'identité et remplir un formulaire disponible sur gouvieux.fr ▮

▮ Exposer au Salon de Peinture et Sculpture

Arts et Loisirs prépare son salon annuel. Il se déroulera du 18 au 20 mars 2016, à la salle des fêtes de Gouvieux. Les sculpteurs, artistes peintres, aquarellistes, dessinateurs ou graveurs, professionnels ou amateurs, pourront exposer leur travail et développer leur démarche pour le plus grand plaisir et l'émotion du public. Comme par le passé, les artistes exposent les oeuvres selon les thèmes et techniques de leur choix. L'association propose néanmoins un nouveau défi pour les peintres volontaires : présenter un diptyque sur le thème "Ombre et Lumière". Cette nouvelle formule sera récompensée par un prix spécifique, décerné par les professeurs d'arts plastiques d'Arts et Loisirs. Inscription obligatoire avant le 10 janvier auprès d'Isabelle Colliot au 06 71 14 54 69 ou isablaetl@gmail.com. Les documents sont téléchargeables sur artsetloisirs.gouvieux.fr ▮



▮ Arts et Loisirs : sorties musées, théâtres et concerts

Le programme détaillé du premier trimestre 2016 est disponible sur www.artsetloisirs.fr. Réservez dès maintenant vos sorties culturelles (conférences, visites guidées d'expositions), théâtre, concerts. Renseignements : Yannick Peju 06 87 50 69 60 ▮

▮ Balayage et déneigement des rues

Un arrêté municipal indique que l'entretien et le déneigement du trottoir incombent aux riverains. Les habitants, propriétaires ou locataires, sont tenus de nettoyer et d'entretenir le sol au droit de leur immeuble (qu'il soit bâti ou non bâti) sur tous les côtés de leur propriété ouverts au passage public, qu'il s'agisse de rues, sentes, places, carrefours, cours, passages privés..., ceci sur la largeur du trottoir ou bas-côté lorsqu'il y en a un et, à défaut, sur au moins 1,50 mètre de profondeur à compter des limites de la propriété ▮



▮ Grand froid : un registre en mairie pour les plus fragiles

Le plan Hiver est en service. Le grand froid demande au corps de faire des efforts supplémentaires sans que l'on s'en rende compte. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques. Un registre spécifique est à votre disposition pour signaler en Mairie de Gouvieux, (03 44 67 13 17) toute personne fragile de votre entourage dont vous pensez qu'il faut organiser l'accompagnement. Par ailleurs, en cas d'urgence, tout cas de personne en détresse doit être signalé auprès du 115, numéro d'appel gratuit fonctionnant 7/7, 24h/24h ▮

▮ Vacances de Noël : inscriptions au centre de loisirs

Les inscriptions au centre de loisirs sont ouvertes les mercredis 9 et 16 décembre, de 14h à 17h ; le vendredi 11 décembre de 17h30 à 19h, salle Anne-Marie Quéru (19, rue de Rothschild). Renseignements : 06 15 30 75 88 ▮

▮ Battues et furetage

Des battues auront lieu dans le bois des Bouleaux les samedis 5 et 19 décembre et le samedi 9 janvier. Un furetage aura lieu autour des étangs, de 9h à 12h, le samedi 12 décembre ▮



▮ Mise à jour de la documentation cadastrale

Dans le cadre de la mise à jour annuelle de la documentation cadastrale, Stéphane Ducrocq, géomètre du cadastre, sera de passage à Gouvieux entre le 12 octobre et le 31 décembre 2015. Il est amené à se déplacer sur le territoire de la commune. Les godviciens seront donc amenés à lui laisser le libre accès à leur propriété ▮

▮ L'INSEE enquête à Gouvieux

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), prépare, pour 2016, une enquête sur la formation des adultes. Dans notre commune, quelques Godviciens de 18 à 64 ans seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant ▮

▮ Un photographe, rue Blanche

Nicolas Granier, photographe, exerce au 45, rue Blanche. Photos de famille, reportages, mariages, portraits, il répond aux besoins des particuliers comme des entreprises. Renseignements : 07 87 96 95 53 ▮

▮ Plage horaire sans rendez-vous et radiologie numérique pour les animaux

Le Cabinet Vétérinaire de l'Eglise, situé au 21, rue Corbier-Thiébaud, possède désormais un appareil de radiologie numérique pour les animaux. Il organise également un créneau horaire sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 17h à 18h30. Renseignements au 03 44 58 07 75 ou sur leur nouveau site web : cabinetveterinaire-deglise.fr ▮

▮ Billard : pluie de champions

Le Billard Club de Gouvieux enregistre d'excellents résultats cette saison. Quatre champions de l'Oise et un champion de Picardie en individuel : Matéo Pourrier (catégorie libre Benjamin), Alain Salles (catégorie 1 bande Régionale 2), Alain Perpette (catégorie 3 bandes Nationale 3), Olivier Sauve champion de Picardie et champion de l'Oise (catégorie 5 quilles en Régionale) ; et par équipe : Gouvieux vainqueur de la coupe de l'Oise 2, vainqueur de l'Interclub régional B et 4ème en Championnat de France à Rognac (3 bandes division 5).

Intéressés par le billard français ? La formation gratuite est assurée à tous les débutants. Renseignements au 06 10 04 30 67 ▮

▮ Redevance incitative des déchets, en janvier

Vous avez reçu de la part de la communauté de communes de l'aire cantilienne (CCAC), une information individuelle concernant votre future redevance incitative des déchets. Elle se met en place le 1^{er} janvier 2016. La CCAC communiquera dans les prochains jours sur le sujet.

Renseignements au 03 44 62 46 40 ou ccac.fr ▮

▮ Un maître japonais de karaté à Gouvieux

Mardi 3 et jeudi 5 novembre derniers, les élèves du club de karaté de Gouvieux, Ryookai Wado, et quelques invités de clubs extérieurs, ont pu suivre un stage exceptionnel, dirigé par Koji Okumachi, un expert japonais, 6ème dan, champion du Monde Kata en 1994, dont les interventions en Europe sont rares. Désormais, le club va préparer ses champions pour les prochains championnats de l'Oise qui auront lieu le 10 janvier ▮



Bruno Houriez, responsable de l'association Ryookai Wado (à gauche), et son invité prestigieux, le sensei Koji Okumachi

▮ Newsletter

Pour être les premiers au courant de l'actualité culturelle, sportive et municipale de Gouvieux.

Inscrivez-vous à la newsletter !

Matches, expos, cérémonies commémoratives, théâtre, festivals, salons, championnats, la News vous donne, une fois par mois, les dates des événements à ne pas rater, directement dans votre boîte mël.

Rendez-vous en page d'accueil de gouvieux.fr ou flashez le code ▮



Du 15 au 25 décembre

Gouvieux fête Noël

"Noël Story"

De célèbres personnages de BD et de dessins animés se sont donnés rendez-vous, à Gouvieux, pendant toutes les fêtes.



Samedi 19 décembre, 13h30, gymnase

Tournoi de Noël du Handball

Le Sud Oise Handball Club est heureux d'accueillir tous les enfants, même non licenciés, même non godviciens. Ils sont invités à venir participer et à découvrir gratuitement l'activité Handball de cycle III de Noël. Le tournoi se terminera par un petit goûter, couronné par le concours du plus beau gâteau.

A partir de janvier 2016, tous les participants qui le souhaitent, sous réserve de produire un certificat médical, auront la possibilité de participer aux matchs du week-end en prenant une licence compétitive pour adhérer au club. Renseignements au 06 63 33 00 81 ou 2160061 @handball-france.eu.

Dimanche 20 décembre, 15h, église

Sainte-Geneviève



Concert

"Duos sacrés"

A la veille de Noël, les sopranes Auriane Sacoman et Florène Laplanche, accompagnées de Vincent Rigot à l'orgue, donneront un concert des plus beaux airs du répertoire sacré. Au programme, des extraits de Vivaldi, Bach, Pergolèse, Mozart, Fauré...

Entrée : 10€ (gratuite pour les enfants de moins de 12 ans).

Noël à la Bibliothèque

Samedi 19 décembre, de 14h30 à 17h.

Rencontres et dédicaces avec des auteurs de BD pour la jeunesse

Anne Didier, Olivier Muller, Greg Tessier, les auteurs d'*Anatole Latuille*, *Emile et Margot*, *Mistinguette* seront présents pour échanger avec leurs jeunes lecteurs.

Une rencontre sous la houlette de la Maison de la Bande Dessinée de Creil, avec Michel Clair.



Mardi 22 décembre, entre 15h et 17h

Conte de Noël

Un conte en audio diffusion, raconté par l'auteur lui-même. Michel Dupuis nous raconte Noël dans un décor réalisé par lui.

📅 **Samedi 5 décembre, de 9h30 à 16h30, La Ferme**

Atelier "Cycloshow"

Pour les jeunes filles, à la découverte du langage de leur corps et des changements à la puberté.

Proposé par l'association A corps et à soi. Renseignements au 06 04 04 96 16 📞

📅 **Samedi 5 décembre, 20h, gymnase**

Match de basketball

Le Gouvieux Basket Oise Club reçoit Amiens en pré-nationale 📞

📅 **Samedi 5 décembre, 20h30, gymnase**

Match de handball

Le Sud Oise Handball Club reçoit Chambly en Régionale 📞

📅 **Dimanche 6 décembre, de 11h à 17h, 36, rue Blanche**

Atelier de "rigologie-sonologie"

Il est démontré que rire conserve en bonne santé. Apprenez à rire avec l'association Présence et Bien-être.

Le matin : yoga du rire, rigologie, jeux ; l'après-midi : sonologie (rééquilibrage par les sons et les vibrations), travail de la voix. Tél. : 06 99 20 49 26 📞

📅 **Dimanche 6 décembre, 14h, La Ferme**

Audition de Noël

Arkadémia organise sa première audition de la saison. Les instrumentistes de l'école de musique et des ateliers d'orchestres volontaires se produisent en public pour des heures de musique conviviales.

Entrée libre. Renseignements : arkademia.fr, arkademia.gvx@gmail.com ou 06 23 59 15 65 📞

📅 **Dimanches 6 et 13 décembre, de 8h à 18h, dans les 7 bureaux de vote de Gouvieux**

Elections régionales

📅 **Dimanche 6 décembre, de 10h30 à 12h, La Joyeuse Théière**

Atelier conversation anglaise

Participation : 15 € (atelier + thé ou café gourmand). Inscriptions au 03 44 58 92 11 📞

📅 **Jeudi 10 décembre, de 9h30 à 11h30, La Joyeuse Théière**

Café Lectures Partagées

Participation : consommation au choix. Inscriptions au 03 44 58 92 11 📞

📅 **Dimanche 13 décembre, de 8h30 à 15h, gymnase**

Challenge technique Karaté enfants

Le club de karaté de Gouvieux propose un challenge technique pour les enfants, afin de les préparer, dans une ambiance conviviale, aux différents exercices attendus pour les passages de ceinture.

Renseignements : 06 16 59 04 52 ou ryookaiwado@gmail.com 📞

📅 **Dimanche 13 décembre, de 10h30 à 12h, La Joyeuse Théière**

Atelier de communication

Participation : consommation au choix. Inscriptions au 03 44 58 92 11 📞

📅 **Jeudis 17 décembre et 7 janvier, de 14h à 16h, lieu de RDV à préciser**

Marche nordique

Avec l'association GV Loisirs. Renseignements : 06 86 01 89 09 ou gvloisirsgouvieux60@gmail.com 📞



📅 **Jeudi 17 décembre, de 9h à 11h, La Joyeuse Théière**

Atelier d'écriture

Participation : 12 € (atelier + thé ou café gourmand). Inscriptions au 03 44 58 92 11 📞

📅 **Vendredi 18 décembre, 20h, La Ferme**

Fête de Noël de l'école de musique Médiateur

Médiateur fête Noël à la manière Pop-Rock pour un moment agréable en famille, avec plein de bonnes choses à grignoter.

Participation libre. Renseignements : 06 87 45 64 17 ou ecolemediator@gmail.com 📞



📅 **Dimanche 20 décembre, de 10h30 à 12h, La Joyeuse Théière**

Café Philo

"L'être ou le paraître, peut-on vraiment connaître l'autre ?"

Participation : consommation au choix. Inscriptions au 03 44 58 92 11 📞

📅 **Jeudi 31 décembre, 20h, salle des fêtes de Gouvieux**

Soirée cabaret, diner-spectacle et animation dansante avec DJ

Pour fêter la nouvelle année, AM spectacles événementiel organise une soirée d'exception jusqu'à l'aube : orchestre latino-jazz, humoriste, magicien illusionniste et DJ se relayeront sur scène. Un repas gastronomique est proposé à table. Tarif : 110 € pour les adultes ; 69 € pour les enfants de moins de 12 ans. Renseignements : info@amspectacles.fr ou au 06 03 46 28 72. Réservation obligatoire sur www.amspectacles.fr 📞



📅 **Samedi 9 janvier, 20h30, gymnase**

Match de handball

Le Sud Oise Handball Club reçoit Laon en Régionale 📞

📅 **Dimanche 10 janvier, 15h, salle des fêtes de Gouvieux**

Galette du Marronnier

L'association du Marronnier de Chaumont organise sa traditionnelle galette des rois.

Renseignements auprès de Jean Sellier au 03 44 57 66 86 📞

📅 **Samedi 30, de 10h à 19h et dimanche 31 janvier, de 9h à 18h, salle des fêtes**

Salon du miel et des saveurs

Rencontrez les apiculteurs et les exposants, profitez de nombreux stands et animations 📞



Chemin de juif

Le chemin de juif est une petite rue méconnue de bien des gouviciens. Il se situe dans un virage de la rue de la Treille et s'achève en chemin. Si vous décidez de l'emprunter à pied, vous vous rendrez très vite compte qu'il vous faut appuyer un peu plus vos pas, car il monte. D'un seul coup, vous venez de comprendre pourquoi cette petite rue s'appelle « Chemin de juif »...

Dans les communes françaises, beaucoup de toponymes rappellent la présence des Juifs avant leur expulsion du royaume au XIV^e siècle ou bien les communautés qui ont pu perdurer, dans certains quartiers, jusqu'au XX^e siècle. Mais, dans notre cas, rien à voir avec la présence d'une communauté juive à Gouvieux. De plus, il n'aura pas échappé aux promeneurs que le substantif juif était au singulier.

Alors, quid de ce chemin s'il n'est pas là pour rappeler une parcelle de l'histoire d'un peuple ?

Tout simplement, un mot peut-être issu du latin "jugum", un sommet, et très certainement tiré d'un mot de vieux Français (aujourd'hui complètement disparu) "joi", "jui" ou encore "juis" et qui désigne une hauteur. Ce que désigne tout simplement ce chemin.

Le nom de notre chemin de juif se révèle donc être un élément de la topographie locale.



Noël

Illuminations : moins mais mieux !

Les illuminations participent largement à la magie des fêtes de Noël. Pour conserver la magie, tout en utilisant mieux ses ressources techniques et financières, la commune a entrepris ces dernières années, et cette année encore, de recentrer ses efforts sur le centre ville, aux endroits où tous les habitants se rassemblent et profitent des illuminations.

Peu à peu, elle n'équipe plus les quartiers périphériques. C'est le cas notamment du quartier de la Chaussée, du Marronnier à l'entrée de la rue de Chaumont, de la place des deux Tilleuls, à l'angle de la rue Hurst-Mahieu et de la rue de Boran, ainsi que de la rue Blanche.

En revanche, au cœur des animations et du marché de Noël, le tronc de chaque arbre de la place Amic sera équipé.



Numéros utiles

- Faites le 3237 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous
- 15 SAMU
- 17 POLICE
- 18 POMPIERS
- 119 Enfance maltraitée
- 115 Sans abris
- 116000 Enfants disparus
- 0825 812 822 Centre anti-poison
- Urgences dentaires (week-ends et jours fériés) : 15 (SAMU)
- SOS Médecins Oise 03 44 66 44 66
- 37, bd Jean Biondi à Creil
- Mairie de Gouvieux 03 44 67 13 13

Contact Gouvieux

Bulletin municipal officiel de la ville de Gouvieux
 Directeur de la publication : Patrice Marchand
 Rédaction : Dir'cab (06 85 66 99 97)
 Maquette et mise en page : www.traiddeplume.fr
 Photographies : Pershing / Marie-Thérèse GUIHAL - Fotolia.com
 Ville de Gouvieux, DR
 Impression : Bédu/Gouvieux (Imprim'vert)
 Ne pas jeter sur la voie publique.



Gouvieux



www.gouvieux.fr

Commune du

